

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

NIGER

PROGRAMME DE SOUTIEN AU NIGER POUR LES MINI-RESEAUX A BASE D'ENERGIE RENOUVELABLE

1. La République du Niger avec le soutien financier et technique de la Banque Africaine de Développement, à travers les Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA), entend contribuer à définir un cadre approprié pour les politiques et la réglementation en matière de mini-réseaux verts afin de faciliter leur développement selon les lois du marché.
2. L'objectif global du Programme est de contribuer à améliorer l'accès à une énergie propre, durable et de bonne qualité, équitable et abordable pour tous les ménages nigériens. Il définira la politique et le cadre réglementaire susceptibles de promouvoir et de stimuler les investissements privés afin de doubler les capacités des systèmes en place ou d'installer de nouveaux mini-réseaux à énergie renouvelable. Il vise également à améliorer les capacités des parties prenantes du Niger pour instaurer et préserver un cadre propice et fournir un appui aux projets préparés par les promoteurs de mini-réseaux verts au Niger.
3. Le projet comprend deux (2) composantes majeures:
 - (a) **Elaboration d'une Politique pour les mini-réseaux verts, cadre propice et renforcement des capacités** - fournir un appui institutionnel et technique au Ministère de l'Énergie pour élaborer une politique en matière d'énergie renouvelable produite par des mini-réseaux verts au profit des compagnies ou opérateurs privés ou publics de production d'électricité pour assurer le service dans le domaine; ainsi que de renforcer les capacités techniques et institutionnelles au sein du Ministère de l'Énergie, de l'ANPER et d'autres institutions pertinentes.
 - (b) **Appui aux promoteurs de mini-réseaux verts** – appui aux promoteurs de mini-réseaux verts à travers un concours de modèles économiques, des renforcements de capacité et des études de faisabilité. Analyse et validation des modèles opérationnels et des analyses de rentabilité, tout en identifiant toutes les contraintes budgétaires, institutionnelles, techniques ou en rapport avec la qualité. Le programme mettra à profit les résultats des expériences positives dans le domaine des mini-réseaux dans des pays et des conditions comparables. .
4. Les acquisitions de services de consultants se feront conformément à la Politique de passation des marchés du Groupe de la Banque, approuvée en Octobre 2015, disponibles sur www.afdb.org.
5. Les Avis à manifestations d'intérêt devraient être disponibles à partir du mois de juin 2017 et les dossiers d'appel d'offres à partir de mois de juillet 2017.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intérêt, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie
Direction de la Promotion des Energies Renouvelables - DPER
Unité de Gestion du Projet (UGP)
Tel.: +227-96 73 52 48/+227-90 19 31 20
B.P: 11 700
Niamey- NIGER
E-Mail: danpayka@yahoo.fr